

GROUPE AMICAL des CANOTIERS PHOCEENS

Face au 34 Quai du Port 13002 MARSEILLE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CA DU SAMEDI 5 MARS 2022

La réunion se déroule en présentiel à 9h au GACP.

<u>Membres présents</u>: , MM Christophe Chouraki, Régis Laval , Bernard Paoli , Loïc Doudet ,Yves Suglia, Jo Lombino, Richard Mouton, Jean Louis Morales

Membres excusés: M. Théophile Henry, Yvan Cros, Philippe Bourges, André Marzullo.

Ordres du jour :

1) Organisation et finalisation de l'Assemblée Générale du dimanche 3 avril 2022.

En début de séance, le CA accueille M. Chirola (pl N° 537) qui désire changer de bateau. Christophe lui explique les modalités à respecter

1*) Christophe présente aux CA les différents documents qui concernent la future AG prévue pour le dimanche 3 avril 2022 à 10h dans la salle des Prud'hommes pêcheurs au 180 quai du Port 13002 Marseille tels que la convocation, le pouvoir, l'invitation des PLD et l'appel nominatif des cotisations 2022.

Après débat et vérification par les membres du CA, certaines petites modifications sont apportées à ces documents. Christophe se charge de l'information des adhérents par mail et de l'impression papier. Les sociétaires n'ayant pas de mail, recevront les documents par la poste. Toutefois des documents papier seront mis à la disposition dans le bureau.

Il est à noter que sur une proposition de Loïc et avalisée par l'ensemble du CA, la cotisation 2022 sera, exceptionnellement réduite. Ainsi le montant de la cotisation de la catégorie 1 sera de 424 € au lieu de 565 €, la catégorie 2 de 571 € au lieu de 761 € et la catégorie 3 de 717 € au lieu de 955 €.

Si les conditions sanitaires le permettent, un apéritif sera organisé au sein du GACP.

La prochaine réunion est fixée au mercredi 06 avril 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président met fin à la réunion à 11 h.

Le Président

C. CHOURAKI

Le Secrétaire Général

B.Paoli